

François-Michel Lambert
Député des Bouches-du-Rhône

Monsieur Jean-Pierre Richard
Président
Collectif Prouvènço
Domaine du Bois Vert
474 Chemin de la Transhumance
13450 Grans

Paris, le 16 juin 2014

Objet : réponse à votre sollicitation concernant la Charte Européenne des Langues Régionales ou Minoritaires

Monsieur le Président,

Par la présente, j'accuse réception de votre courrier du 11 janvier 2014 avec un retard dont je vous prie de bien vouloir m'excuser.

Aux termes de ce courrier, vous m'avez fait part de votre légitime inquiétude concernant l'inscription du provençal dans la liste des langues régionales reconnues conformément à la Charte européenne des Langues régionales ou minoritaires.

Tout comme vous, je souhaite vivement y voir figurer le provençal comme une langue à part entière, s'inscrivant comme « une » des langues d'Oc.

C'est la raison pour laquelle, j'ai déposé récemment une question écrite à Madame la Ministre de la Culture dont vous pourrez trouver une copie ci-jointe.

Aujourd'hui comme hier, je tiens à vous assurer de mon entier soutien dans le rayonnement du provençal. Et plus généralement, les élus écologistes participent depuis longtemps à ce mouvement pour la reconnaissance et la valorisation des identités et langues régionales et nous n'aurons de cesse de le réaffirmer, notamment lors des débats à venir autour de la décentralisation et du rôle des régions.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma parfaite considération.



François Michel Lambert